



Le projet local d'évaluation cherche à donner au contrôle continu l'apparence du baccalauréat alors que la boussole de l'examen national a été cassée par la réforme du lycée.

Harmoniser les évaluations est un objectif légitime parce que nécessaire étant donnés les écarts toujours constatés de notation (problème normal de docimologie) Cet objectif l'était donc lorsqu'il s'agissait du baccalauréat à épreuves terminales.

Bien sûr, il le reste, en soi et toujours, pour l'égalité de traitement des travaux des élèves, des candidat-e-s.

Mais il ne l'est absolument pas après avoir supprimé les modalités d'examen les plus égalitaires possibles : le national terminal. On supprime une procédure égalitaire, on observe résultat, tout fait prévisible, des dangers des disparités d'évaluation, de notation, parfois paradoxale (comme l'effet de sévérité renforcée dans tel établissement à bons élèves), mais surtout évidentes comme l'effet de réputation des établissements (où l'élève obtient elle/il son sésame pour le supérieur?), effet le plus inégalitaire qui soit. Puis on constate, ou fait mine de constater, benoîtement, qu'il serait bon de rétablir un peu d'ordre d'évaluation. La pilule est amère, sinon létale, risquant de déstabiliser l'engagement de service public qui anime les professeur-e-s, et défiant la reconnaissance de leur professionnalité, souvent éprouvée depuis longtemps.

Cette charge nouvelle va reposer sur les enseignant-e-s afin de rétablir les inégalités de traitements engendrée par cette réforme, tout en risquant de les placer sous contrainte permanente , administrative et /ou parentale.

De plus, la confusion entre évaluations formative et certificative engendrée par le contrôle continu nous conduirait à standardiser une évaluation, qui par nature ne peut pas l'être puisqu'elle est pensée par les experts pédagogiques que nous sommes, au sein de nos classes, en fonction de nos progressions et de nos élèves, pour arriver à une évaluation finale, nationale... qui a disparu !

Enfin, avec la disparition des épreuves terminales dans l'essentiel des disciplines, et en fin d'année, disparaît l'étalon qui nous permettait de noter tout au long de l'année en ayant la référence de l'évaluation de candidats au bac provenant de lycées très différents.

Pour rappel la liberté pédagogique est inscrite dans le code de l'éducation et la rédaction d'un projet local ne doit pas nous apporter quelques pressions ou injonctions destructrices de ce principe indispensable à l'efficacité pédagogique, fondé sur le sens que chaque enseignant-e construit, au fil des séquences, en interactions réflexives avec ses élèves, des élèves différents, singulier-e-s chaque année, et dans chaque classe.

Le terme même de projet local d'évaluation ne peut atteindre son objectif d'harmonisation de l'examen final puisque de fait l'harmonisation ne serait que locale et instaurerait des concurrences déloyales entre établissements et également entre élèves candidats à parcoursup.

Nous demandons le retour à un Baccalauréat national et terminal en fin d'année et non la rédaction d'un projet local.